

Mardi 25 mars 2025

TRANSDEV, RATP CAP ÎLE-DE-FRANCE ET ATM SPA PRESENTIS POUR EXPLOITER LES LIGNES DE BUS DES TERRITOIRES DE L'OURCQ, DE MASSY-JUVISY, DE LA CROIX DU SUD ET DU VEXIN

Dans le cadre de la poursuite de l'ouverture à la concurrence des lignes de bus de Paris et de la Petite Couronne, Transdev, RATP Cap Île-de-France et ATM SPA sont les candidats pressentis pour exploiter 3 lots attribués : Secteurs de l'Ourcq, Massy-Juvisy et « Croix du Sud ». Par ailleurs, un lot en Grande Couronne, le territoire du Vexin, est réattribué dans le cadre de la deuxième génération des contrats, Transdev étant le candidat pressenti. Les titulaires seront proposés au vote du Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités lors de sa séance du 10 avril 2025.

Les trois lots de lignes de bus de Paris et de la Petite Couronne seront proposés dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence des bus de Paris et de petite couronne, aboutissant à l'établissement de 13 contrats de délégation de service public. Quant au lot de grande couronne, il s'agit de la deuxième génération des contrats, avec le passage d'un marché public à une délégation de service public.

L'ouverture à la concurrence de l'ensemble du réseau de transport francilien, requise par la réglementation européenne et nationale, a commencé en 2021 avec la mise en concurrence progressive des 36 délégations de service public de bus en moyenne et grande couronne sur trois ans. Cette nouvelle phase, concernant les réseaux de Paris et de la petite couronne, aujourd'hui principalement opérés par la RATP en monopole, est progressive sur plusieurs années, permettant aux opérateurs de disposer de temps afin de préparer le démarrage du contrat et d'assurer la passation avec l'opérateur sortant. Les mises en service seront échelonnées sur 18 mois, entre l'été 2025 et fin 2026.

Pour rappel, Île-de-France Mobilités offre des garanties pour les personnels des opérateurs sortants, avec la limitation des changements de lieu de travail et le maintien des conditions de travail et des conditions sociales actuelles quel que soit l'opérateur retenu.

RATP Cap Île-de-France candidat pressenti pour l'exploitation des lignes de bus du territoire de Massy-Juvisy (DSP n°36)

Ce lot couvre notamment les communes de Massy, Wissous, Chilly-Mazarin, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Athis-Mons, Savigny-sur-Orge et Juvisy-sur-Orge.

Au total, 19 lignes de bus et 2 centres opérationnels bus (Massy, Morangis) sont concernés.

ATM SPA candidat pressenti pour l'exploitation des lignes de bus du territoire Croix du Sud (DSP n°40)

Ce lot couvre principalement le sud des Hauts-de-Seine et dessert notamment les communes de Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Issy-les-Moulineaux, Le Plessis-Robinson, Malakoff, Meudon et Vanves.

Au total, 18 lignes de bus, dont 5 lignes Noctilien, et 1 centre opérationnel bus (Fontenay) sont concernés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Transdev candidat pressenti pour l'exploitation des lignes de bus du secteur de l'Ourcq (DSP n°44)

Ce lot couvre notamment les communes de Montreuil, Bobigny, Pantin, Les Lilas, Drancy, Bagnole, Bondy, Noisy-le-Sec, Les Pavillons-sous-Bois ainsi que Paris dont 9 arrondissements (IIIe, IVe, Ve, Xe, XIe, XIIe, XIIIe, XIXe, XXe).

Au total, 19 lignes de bus et 2 centres opérationnels bus (Flandre et Pavillons) sont concernés.

Transdev candidat pressenti pour l'exploitation des lignes de bus desservant le Territoire du Vexin (DSP n°1)

Ce lot couvre les communes de Magny-en-Vexin ; Marines ; Chars ; Parmain ; Géricourt ; Osny ; L'Isle-Adam ; Cergy ; Limay ; Mantes la Jolie.

Au total 30 lignes de bus, 2 services de transport à la demande et 2 centres opérationnels bus (Géricourt et Magny en Vexin) sont concernés.

Contacts presse :

contactpresse@iledefrance-mobilites.fr

www.iledefrance-mobilites.fr/presse

